

**Informations importantes pour l'envoi
de vos Demandes d'Accords Préalables
au Service Médical de l'Assurance Maladie**

L'adresse d'envoi est différente selon la Demande d'Accord Préalable (DAP)

S'il s'agit :

D'une Demande d'Accord Préalable **pour une demande initiale ou de prolongation d'ALD** (Affection Longue Durée, dite aussi 100%), ou pour une prise en charge en **orthodontie**, envoyer la demande directement au service médical de l'Assurance Maladie :

Adresse postale :

Assurance Maladie de la Charente
Service Médical
30 Boulevard de Bury
CS 80000 - 16910 Angoulême Cedex

S'il s'agit :

D'une Demande d'Accord Préalable **pour des transports ou des soins respiratoires**, envoyer la demande directement aux services de la MGEN :

Adresse postale :

MGEN
TSA 81514
53 106 MAYENNE CEDEX

Précisions importantes :

1- Inscrire de façon visible sur l'imprimé de Demande d'Accord Préalable : « MGEN »
Le service médical de la CPAM pourra ainsi envoyer sa réponse vers la caisse MGEN. En l'absence de cette précision les réponses ne pourront pas être traitées ou seront mal orientées.

2- Ne rien mettre d'autre dans l'enveloppe que votre Demande D'accord Préalable
(pas de feuilles de soins ou autres documents ...)